


AR PREFECTURE

016-200054047-20200227-2020_02_27_18-DE
Reçu le 04/03/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter l'aide financière auprès de la DRAC, du Département et de la Région.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 3 mars 2020


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

